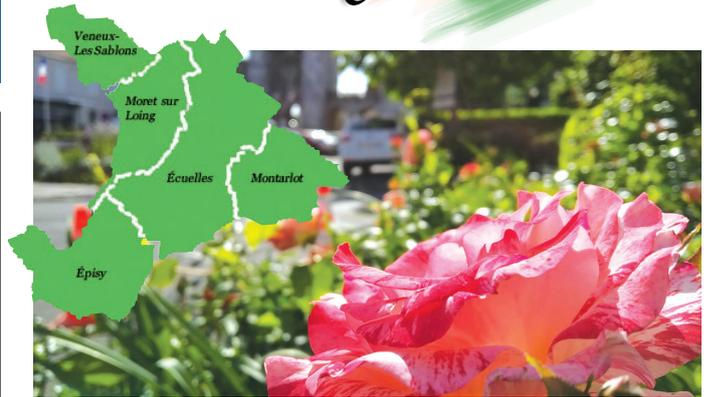




Édito



Depuis deux mois nous faisons face à une crise sans précédent. Crise sanitaire, crise économique et crise sociale. Dans cette gestion de crise exceptionnelle, vos élus ont gardé la tête froide et décidé – souvent à l’unanimité – avec fermeté après s’être concertés avec tous les intervenants locaux, communautaires et départementaux : ils ont agi dans le seul intérêt général. Cela fait partie d’un climat que nous développons au quotidien dans notre ville de 12 500 habitants.

Après ces deux mois de confinement nous disons MERCI !

Merci à tous ceux qui ont participé à cette solidarité essentielle dans ces moments difficiles :

- les soignants des hôpitaux, des EHPAD, à domicile, ...
- les policiers, les sapeurs-pompiers, les éboueurs, les conducteurs de bus, les caissières, les commerçants restés ouverts, ...
- les enseignants qui ont assuré l’enseignement à distance et celui des enfants des personnels prioritaires,
- les agents du C.C.A.S,
- les agents des collectivités territoriales qui ont poursuivi leurs missions de chez eux le plus souvent,
- les nombreux bénévoles des associations caritatives,...
- vos élus qui se sont mobilisés : ouverture des marchés, distribution des courriers et des masques, gestion de la crise au quotidien, ...

Maintenant nous nous ouvrons à nouveau au monde et reprenons vie.

Dans cette période post-crise, nous restons à votre service en assumant toutes nos responsabilités.

Nous allons accompagner, avec notre Communauté de communes, notre tissu économique essentiel à une vie harmonieuse (commerces, hôtels, restaurants, artisans, PME, TPE...).

Nous allons accompagner ceux pour qui cette période peut s’annoncer socialement difficile : nous ne laisserons personne au bord du chemin.

Nous allons rouvrir les écoles, le périscolaire et les accueils de loisirs dès le 2 juin, une fois toutes les précautions sanitaires prises.

La période qui s’amorce va nous amener des visiteurs. Ils découvriront les charmes de notre commune dont l’environnement – nos rivières, nos forêts, nos espaces verts – le patrimoine, les commerces et les services de proximité, autant d’atouts que beaucoup nous envient. Avec la Région Ile-de-France, Moret-Loing-et-Orvanne a distribué des masques aux visiteurs pendant le week-end de l’Ascension.

Ensemble, nous allons poursuivre nos projets et continuer à développer notre cadre de vie si attractif dans de nombreux domaines : écoles, animations, sports, culture, ...

Notre expérience, la connaissance du terrain nous ont permis à tous de réagir rapidement et ainsi de répondre très efficacement à vos demandes afin d’envisager l’Avenir avec optimisme.

Didier Limoges

Maire de Moret-Loing-et-Orvanne



avec Citykomi
soyez informés
en temps réel

Moret-Loing-et-Orvanne à vos côtés

Protection pour tous

La ville de Moret-Loing-et-Orvanne a assuré la distribution des masques grand public fournis par le Département. Une commande de 3 millions de masques lavables en tissu avait été anticipée. La distribution d'un masque par habitant de plus de 11 ans a abouti à la mise sous enveloppe par les bénévoles à la salle des Fêtes, le samedi 9 mai au matin puis à la distribution par vos élus pour que chacun ait un masque à disposition avant le 11 mai. C'est ainsi que les élus de Moret-Loing-et-Orvanne ont distribué 12 800 masques dans vos boîtes aux lettres les 9 et 10 mai. Merci au Département 77 !

Les lundis 11 et 18 mai au matin, dès 6h45, des élus se sont mobilisés pour distribuer

les masques donnés par la Région d'Ile-de-France pour utilisation dans les transports en communs. Merci à la Région !

Les artisans et commerçants de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing ont été dotés de masques et de visières fabriquées par le service technique de la CCMSL. Merci aux agents, merci à la CCMSL qui protège nos artisans et commerçants et leurs clients !

Attention, les masques distribués ne constituent pas une protection suffisante face au Covid-19 et ne dispensent pas de respecter les mesures barrières (gestes et distanciation sociale) pour lutter contre la propagation du virus afin de protéger vos proches et vous-même.

Confiné(e) mais pas oublié(e) !

Dès le 17 mars, le Centre Communal d'Action Sociale de Moret-Loing-et-Orvanne avait pris contact avec toutes les personnes connues des services municipaux et identifiées comme isolées ou vulnérables. Néanmoins, d'autres personnes fragiles pouvaient avoir besoin d'aide. En lien avec la Mairie, un numéro d'appel téléphonique dédié à une cellule « d'écoute et d'entraide » a été mis en place pour accompagner au quotidien les citoyens dans le besoin.

Pas moins de 94 bénévoles se sont mobilisés pour contribuer à rendre la situation moins difficile pour les personnes confinées en situation d'isolement social.

Cette solidarité passe par l'aide au quotidien notamment pour les courses, des aides financières ponctuelles,... Les appels téléphoniques permettant de soutenir et d'apaiser les inquiétudes de ces personnes isolées font aussi partie du soutien apporté à tous : pas moins de 300 interventions.

Mais bien d'autres actions ont été mises en place tel que des aides financières à destination des foyers en difficulté, le maintien des affaires courantes....

Depuis le 18 mai les antennes du CCAS sont rouvertes aux horaires habituels.



Accueil des Mairies déléguées

Bien que les Mairies déléguées aient été fermées au public durant la période de confinement, la commune de Moret-Loing-et-Orvanne a assuré la continuité de ses services administratifs avec le roulement de ses équipes pour le maintien d'une permanence téléphonique et le recours au télétravail : accueil, actes d'Etat civil.

La Commune de Moret-Loing-et-Orvanne a mis en place un accueil téléphonique et mail centralisé pour répondre aux questions des habitants et les aider à mieux vivre le confinement et sa sortie :

Téléphone : 01 60 73 51 51

Mail : accueil.moret@moretloingetorvanne.fr

Les accueils des Mairies déléguées sont à nouveau ouverts au public ainsi que le service de délivrance des cartes nationales d'identité ou de passeports.

- Pour faire une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, prenez rendez-vous en ligne via la plateforme : cni.moretloingetorvanne.fr

- Pour récupérer votre titre d'identité appelez au 01 60 73 51 51.

Enfance

Écoles

Après une concertation entre les Maires délégués, les directrices(eurs) des écoles et les associations des Parents d'élèves, la décision a été unanime de n'ouvrir les écoles qu'à compter du 2 juin sauf pour accueillir les enfants des personnels soignants et prioritaires comme cela a été fait pendant toute la durée de crise sanitaire.

Réouverture progressive

À partir du 2 juin prochain, les écoles accueilleront les élèves en effectif limité suite aux directives de l'Éducation nationale. L'organisation de cette réouverture s'articule autour du respect d'un protocole sanitaire national, permettant de limiter le croisement des groupes d'élèves, que ce soit pendant le temps scolaire, le temps de la restauration ou bien le temps du périscolaire. Les accueils périscolaires seront assurés le matin et le soir. avec les mêmes enfants accueillis dans les classes. L'ALSH fonctionnera le mercredi de 8h à 18h. La restauration scolaire est prévue.

Travaux

Même si les chantiers ont été stoppés, le Service Technique a assuré le bon fonctionnement et l'entretien de la commune (balayage de la voirie, vidage des poubelles de ville, arrosage, réaménagement et création des parois de protection des services recevant du public...) certes de manière réduite et en privilégiant les urgences sur l'ensemble du

La Commune Nouvelle de Moret-Loing-et-Orvanne travaille sur une offre alimentaire qui sera adaptée aux effectifs accueillis et à la configuration des huit établissements scolaires.

Inscriptions scolaires

Le service de l'Action Éducative a mis en place une procédure d'inscription dématérialisée pour la rentrée scolaire 2020/2021. Pour connaître les étapes et les documents à transmettre par mail, nous vous invitons à consulter la page du site : moret-loing-et-orvanne/inscription-scolaire.

Pour tous les parents n'ayant pas la possibilité de scanner les documents demandés, veuillez appeler le numéro du pôle administratif du service : 01 60 70 32 74

Animation en ligne !

Les équipes d'animation se sont mobilisées pour faire que durant cette période de confinement vous puissiez proposer des activités ludiques à partager en famille Celles-ci sont visibles : moret-loing-et-orvanne.fr/videos/

domaine public. Certains chantiers ont repris :
- travaux de restauration de la Façade François 1^{er}
- reprise des travaux d'enfouissement des réseaux dans les communes déléguées de Montarlot et Veneux-Les Sablons.
- poursuite des travaux de déploiement de la fibre optique sur la commune de Moret-sur-Loing.

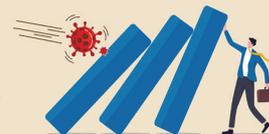


UN NOUVEAU VENU AU SERVICE TECHNIQUE

Dans le cadre de la modernisation des équipements communaux, la commune de Moret-Loing-et-Orvanne vient de faire l'acquisition d'un camion (110 000 €) pour répondre aux besoins du Service Technique. Celui-ci a été livré le 20 mai dernier et se substituera au poids lourd du CTM, rue du Port datant de 1996. Plutôt que de continuer à faire des réparations ce qui représente un coût important sur cet engin vétuste, il était préférable d'en acquérir un nouveau.

ACCÈS DÉCHÈTERIE SANS RDV

La déchèterie est à nouveau accessible, du mardi au samedi inclus de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Des consignes spécifiques d'accès sont à respecter afin de limiter la propagation du virus. En cas de non-respect de ces consignes, l'accès aux déchèteries pourra vous être refusé.



SOS ÉCONOMIE
Impact Covid-19

conseilsauxentreprises-ccmsl@ccmsl.com
MORET SEINE & LOING MOBILISÉE À VOS CÔTÉS



Cette cellule de soutien ouverte à tous (commerçants, artisans, TPE et PME...) a pour vocation d'apporter des solutions face à cette situation d'urgence totalement inédite. Elle est d'ores et déjà activée. Une équipe de 3 agents de la Communauté de Communes est mobilisée pour vous accompagner individuellement dans l'accès aux aides nationales et locales.

Vous souhaitez savoir si vous êtes éligible au fonds de solidarité État-Région et quelles démarches effectuer pour le mobiliser ? Bénéficier d'un report de vos échéances sociales, fiscales, du paiement des loyers, factures d'eau, de gaz, d'électricité ? Vous souhaitez consolider votre trésorerie via le Prêt garanti État ?

Quelles que soient vos interrogations, envoyez votre demande par courriel à l'adresse conseilsauxentreprises-ccmsl@ccmsl.com en indiquant vos nom, prénom et adresse, la nature de votre activité, ainsi qu'un numéro de téléphone où vous joindre. La cellule reviendra vers vous le plus rapidement possible pour vous conseiller, vous orienter ou vous accompagner dans la constitution de dossiers de demandes d'aides actuelles et futures

Pour contacter la cellule de soutien économique de la Communauté de Communes, envoyez vos questions, votre demande par courriel à l'adresse suivante :
conseilsauxentreprises-ccmsl@ccmsl.com

LA CULTURE À EMPORTER : MODE D'EMPLOI

En raison des mesures sanitaires, les médiathèques de Moret-Loing-et-Orvanne restent fermées jusqu'à début juin. Grâce aux newsletters hebdomadaires, les lecteurs sont invités à des jeux de devinettes, à se recommander des livres, à partir sur les traces d'un écrivain de Grez-sur-Loing à Châtillon sur Loire...

Mais ce n'est pas tout... À l'heure où l'on annonçait la fin du confinement avec les règles sanitaires imposées... Innovantes, les médiathécaires

vous ont proposé un nouveau service. L'idée : préparer des livres sur commande, en voici son mode d'emploi :

- RÉSERVEZ

Soit sur le portail <http://bibliotheque.ccmsl.fr/>, soit sur l'appli Ma Bibli soit par mail : mediatheques@moretloingetorvanne.fr ou bien par téléphone

médiathèque	Marina	Tsvetaeva
01 64 23 34 75		
médiathèque	Sarah	Bernhardt
01 60 70 87 38.		

- PLANIFIEZ

Dès que votre réservation est prête, vous recevez un mail avec un planning pour choisir votre créneau afin de récupérer les documents réservés.

- VENEZ

Récupérer vos documents réservés à la médiathèque Marina Tsvetaeva tous les mercredis et samedis de 14h à 18h à la médiathèque Sarah Bernhardt tous les mercredis et vendredis de 14h à 19h.

Jacques Bel

Adjoint de Moret-Loing-et-Orvanne